Itinéraire cyclable de fond de vallée “Via Maurienne” : le public a répondu présent à la réunion de concertation

Émilie Bonnivard, KevinPoveda, Yves Durbet, Rodolphe Munier (maîtrise d’ouvrage Région), Stéphane Huttaux (Maison technique Maurienne du département) et Patrick Provost.

La “Via Maurienne”, ou itinéraire cyclable V67, a fait l’objet d’une réunion publique de concertation, lundi 16 janvier à la salle polyvalente de Villargondran, dont le maire, Philippe Rossi, était très heureux de voir avancer ce projet après une longue attente. « *Une opportunité très attendue* », a renchéri la députée et conseillère régionale Émilie Bonnivard, puisque cet itinéraire offrira une voie sécurisée pour les déplacements quotidiens, un axe structurant renforcé par le travail des communes et communautés de communes. Elle en soulignait l’atout pour l’attractivité touristique et le travail effectué depuis 2010 par l’équipe de Maurienne Tourisme, dont le président, Patrick Provost, conseiller départemental, ne manquait pas de rappeler que le département intervient aussi dans ce projet d’envergure.

Le budget est conséquent : 22 millions d’euros dont 12 de la Région. « *Très attaché à la vallée de la Maurienne, le président Laurent Wauquiez a souhaité que la Région prenne le relais du formidable travail initialement réalisé par le Syndicat du Pays de Maurienne, et qu’elle porte ce projet en tant que maître d’ouvrage* », rappelait Émilie Bonnivard. Et elle invitait tous les Maurienais à donner leur avis pour que la Région tire le meilleur parti de cette consultation publique.

Le président du SPM, Yves Durbet, rappelait que les études, commencées en 2014, avaient repéré des secteurs plus faciles à aménager, qui feraient l’objet de cette première phase, et il félicitait Julie Raux, chargée de mission, cheville ouvrière de ce projet depuis le début. Le SPM, ne pouvant assurer seul cette tâche confiée par les 5 communautés de communes, il se réjouissait de la décision de la Région, précisant que celle-ci ne conserverait pas, à terme, le foncier ni l’entretien.

Le sous-préfet Kevin Poveda fut très encourageant : « *Les services de l’État accueillent très positivement cet itinéraire qui répond à des d’objectifs prioritaires du gouvernement, en matière de mobilité douce au quotidien, mais aussi pour l’activité touristique. Ce projet s’est aussi inscrit dans le Contrat de Territoire Maurienne, accompagné par la Démarche Grand Chantier Lyon-Turin et dans ce cadre-là il aura droit à des financements dédiés. L’État prendra aussi sa part de financement. Le plan État-Région a été signé fin 2022, entre le préfet de Région et le président du Conseil régional. Les services de l’État seront aussi impliqués sur la partie instruction des procédures administratives. Donc : à votre disposition et à la disposition des services du Conseil régional.* »

70 km à aménager et des options à préciser

Julie Raux (SPM) et Amélie Sebek (chef de projet Région) ont présenté les 70 km de cette première phase (sur 116 km de Bourgneuf à Bonneval) dont les travaux commenceront en 2024 (certains déjà réalisés, au fil des opportunités) pour une mise en service fin 2026. 45 km seront en voies vertes, 20 en partage de voirie, 4 en “pacification de voirie” et 0,5 en bandes cyclables. Quatre haltes d’accueil principales et neuf secondaires sont prévues. Les enjeux naturels et patrimoniaux feront l’objet d’une attention particulière pour que l’impact soit « *évité, réduit, compensé* ». Les documents d’urbanisme seront mis en compatibilité. Sur bien des points, plusieurs options sont proposées, d’où l’importance de cette phase de concertation, qui se prolonge jusqu’au 16 février. Le dossier (60 pages, que nous ne pouvons détailler ici) est à retrouver au SPM et dans les mairies ainsi que sur le site : civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/via-maurienne.

Le débat qui a suivi a été aussi riche que varié. Le délégué de l’Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V) a suggéré pour la mobilité de s’inspirer de l’exemple de Grenoble et, pour les cols, des plages horaires réservées aux cyclistes du 14 juillet au 15 août. Le représentant des cyclotouristes a mis en garde sur une pente (secteur de La Christine) incompatible avec une balade familiale. Un « *vieux cycliste* » a souligné les dangers de l’itinéraire Saint-Julien / Saint-Jean. Un chauffagiste à vélo-cargo s’est réjoui des progrès réalisés. On a évoqué la cohabitation vélos/motos/voitures et une question a été posée sur la possibilité de réaliser un itinéraire qui convienne à tous, au risque de ne convenir à personne.

D’où l’intérêt, ont souligné Émilie Bonnivard et Yves Durbet, de cette concertation qui doit être la plus démocratique possible : il sera tenu compte de toutes les remarques qui ont bien été notées.

Pierre Dompnier

Pour William Turnes, cet itinéraire doit être à la hauteur du territoire

William Turnes.

Quand, après une brillante carrière de cyclosportif (212 courses, 99 podiums dont 30 victoires, 3 titres de champion de France FSGT et FFC), William Turnes arrêtait la compétition en septembre 2020, il nous disait : « *Si l’occasion m’est donnée de partager mon vécu et ma vision à travers notre territoire je me rendrai disponible. Nos cols mythiques font rêver les cyclistes du monde entier. Une stratégie forte pourrait propulser la Maurienne vers une dimension touristique que peu soupçonnent.* »

C’est donc avec la passion qu’on lui connaît que, tout en se réjouissant de ce projet, il a participé au débat : « *Ce projet est cohérent mais la France a beaucoup de retard. On entre dans un domaine hors normes entre La Chambre et Saint-Michel, puisqu’on est entre 7 cols mythiques, qui attirent de plus en plus de cyclistes. Qu’on ne perde pas de vue que ce sont des cyclosportifs et ils sont venus pour une chose : faire ces cols. Je ne suis pas contre la mobilité, qui est nécessaire, mais il y a une urgence absolue, c’est de relier ces cols de manière sécuritaire, et j’ai l’impression qu’on la met un peu de côté. Cet itinéraire devrait être à la hauteur du territoire. Si l’on demande aux hôteliers comment ils remplissent leurs hôtels, ils parlent d’un pourcentage énorme de cyclistes qui ne font que du vélo de route et qui veulent faire des cols.* »

Il déplorait aussi le comportement de certains automobilistes anti-cyclistes, ajoutant : « *Si l’on sous-dimensionne la piste cyclable, les cyclistes seront de nouveau sur la route, et les anti-cyclistes auront de nouveau des arguments.* » Et il rappelait ses offres de service : « *Nous ne sommes pas assez sollicités. Ce soir vous l’avez fait, tant mieux, mais je vous suggère de faire entrer des cyclistes locaux qui connaissent parfaitement les lieux. Il y a beaucoup de cyclistes de tout âge en Maurienne qui peuvent apporter leur pierre à l’édifice. Soignez le confort des cyclistes : si on les accueille bien, ils reviendront.* »

P. Dompnier